



## FICHE DE POSTE FORMATEUR-FORMATRICE PERMANENT - IFSI IFAS

### GRADE :

- Cadre de santé

### TITRES et DIPLOMES REQUIS :

- Diplôme d'Etat d'Infirmier
- Diplôme de Cadre de Santé
- Titre universitaire de niveau II dans le domaine de la pédagogie et de la Santé (recommandé)

### POSITION AU SEIN DE L'INSTITUT :

- Liaison hiérarchique directe : la Directrice de l'IFSI/IFAS et le coordinateur pédagogique
- Liaison fonctionnelles :
  - . L'équipe de l'institut (autres formateurs, secrétaires, documentaliste)
  - . Les intervenants extérieurs, les maîtres et tuteurs de stage...

### PRESENTATION DE L'INSTITUT :

- Les étudiants et élèves en formation :
  - **IFSI** : quota socle de 116 étudiants par année, augmenté de 20 à compter de 2021  
Rentrée en septembre pour 3 années d'études
  - **IFAS** : quota socle de 90 élèves augmenté de 20 à compter de 2021 (cursus intégral, partiel),  
Rentrée en janvier et septembre par demi promotion
- L'équipe de l'institut comprenant l'IFSI et l'IFAS :
  - **Directeur de l'institut** 1 ETP
  - **Coordinateur pédagogique** 1 ETP
  - **Formateurs permanents** 19,7 ETP (IFSI : 15,8 et IFAS : 3,9)
  - **Secrétaires** 3,8 ETP
  - **Documentaliste** 1 ETP

### HORAIRES DE TRAVAIL :

- Amplitude de 8 h à 18 h
- Décompte en jours de travail donnant droit à 19 RTT (statut de cadres)  
Congés annuels selon la réglementation en vigueur,
- Temps compensatoire de 12 jours ouvrés pour travaux de préparation pédagogique effectués à domicile (6 pour chacune des périodes de congés de Noël et d'hiver et printemps) non fractionnables, non reportables, non récupérables.

#### Institut de Formation « René Miquel »

Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) et Institut de Formation d'Aide-Soignant (IFAS)  
1 rue Pierre Hallali – BP 40031 – 08001 Charleville-Mézières Cedex

☎ : 03.24.55.66.90

✉ : ifsi.secretariat@ch-nord-ardennes.fr

<http://www.ifsio8.fr>



## LES MISSIONS ET COMPETENCES

### **MISSION GENERALE**

Le formateur permanent de l'institut contribue sous l'autorité de la Directrice de l'IFSI/IFAS, à la réalisation des missions de l'institut :

- La formation initiale des professionnels infirmiers et aides-soignants,
- La formation continue des professionnels
- La documentation et recherche d'intérêt professionnel.

Il participe sous l'autorité de la Directrice de l'IFSI/IFAS et en équipe pédagogique à la conception, la mise en œuvre du projet pédagogique, des projets de formation, l'évaluation de la formation et également à la mise en œuvre des missions et activités transversales incombant au bon fonctionnement institutionnel.

### **MISSIONS SPECIFIQUES**

#### **Concernant la mise en œuvre pédagogique de la formation initiale :**

- **Sélection des candidats pour la formation infirmière et pour la formation aide-soignante :**  
Chaque formateur participe aux sélections pour l'entrée en IFSI et en IFAS.
- **Formation théorique :**  
L'ingénierie pédagogique s'inscrit dans la mise en œuvre du projet pédagogique de l'institut et des projets de formation de l'IFSI et de l'IFAS, outils indispensable de cette construction  
Elle s'établit systématiquement sur le principe d'un travail collectif autour d'une concertation obligatoire et indispensable piloté par le coordinateur pédagogique, par délégation de la Directrice de l'institut, alliant des formateurs :
  - Référents de compétences (IFSI) ou référent de bloc de compétence (IFAS)
  - Pilotes d'Unité d'Enseignement (IFSI) ou pilote de module (IFAS)
  - Référents de semestres et de promotion (IFSI) ou référent de promotion (IFAS)
- **Formation clinique :**  
Chaque formateur participe à la mise en œuvre de l'encadrement des apprenants en partenariat avec les accueillants de stage en tant que :
  - Référent de stage
- **Accompagnement des étudiants à la professionnalisation :**  
Chaque formateur est responsable du suivi pédagogique d'un groupe d'apprenants (ESI ou EAS) pour la durée de sa formation, en tant que :
  - Référent de suivi pédagogique (*Annexe*)

#### **Concernant la mise en œuvre pédagogique de la formation continue :** Chaque formateur participe aux actions de formation gérées par l'institut.

#### **Concernant les missions transversales institutionnelles (non exhaustif) :**

- Documentation et recherche d'intérêt professionnel
- Participation aux instances et réunions institutionnelles et associatives
- Référent handicap (*Annexe*)
- Référent de la gestion des salles de travaux pratiques et simulation (*Annexe*)

Institut de Formation « René Miquel »

Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) et Institut de Formation d'Aide-Soignant (IFAS)  
1 rue Pierre Hallali – BP 40031 – 08001 Charleville-Mézières Cedex

☎ : 03.24.55.66.90

✉ : ifsi.secretariat@ch-nord-ardennes.fr

http://www.ifsio8.fr



## LES ACTIVITES DU FORMATEUR

Les missions du formateur s'articulent autour **d'activités de pédagogie directe** consistant en la réalisation d'activités de formation en face à face avec les apprenants (Etudiants en Soins Infirmiers - ESI ou Elèves Aides-Soignants - EAS) et **d'activités de pédagogie indirecte** permettant la mise en œuvre de l'ingénierie pédagogique et la participation aux **missions transversales institutionnelles**.

### ✚ Activités concernant la mise en œuvre pédagogique de la formation initiale :

- **Sélection des candidats pour la formation infirmière et pour la formation aide-soignante :**
  - **Admission en IFSI :**
    - Sélection FPC :  
Epreuves écrites : Préparation et surveillance de salle et correction des épreuves  
Epreuve orale : Participation en tant que jury
    - Sélection via Parcoursup :  
Etude de dossiers sur la plateforme Parcoursup
  - **Admission en IFAS :**
    - Etude de dossiers des candidats
    - Epreuve orale : Participation en tant que jury
    - Participation au jury d'admission
- **Formation théorique :**
  - Référents de compétences (IFSI) ou référent de bloc de compétence (IFAS) **cf Annexe 1**
  - Pilotes d'Unité d'Enseignement (IFSI) ou pilote de module (IFAS) **cf Annexe 2**
  - Référents de semestres et de promotion (IFSI) ou référent de promotion (IFAS) **cf Annexe 3**
- **Formation clinique :**
  - Référent de stage : **cf Annexe 4**
- **Accompagnement des étudiants à la professionnalisation :**
  - Référent de suivi pédagogique : **cf Annexe 5**

### ✚ Activités concernant la mise en œuvre pédagogique de la formation continue :

Participation de l'ensemble des formateurs aux actions de formation gérées par l'institut.

- Formation des professionnels pour l'encadrement des apprenants :
  - o Formation des tuteurs de stage des ESI : sessions de 4 jours
  - o Formation des tuteurs de stage des EAS : sessions de 4 jours
  - o Formation des professionnels de proximité : session d'1 journée
- Autres formations au regard des besoins ponctuels et/ou évolutifs

Institut de Formation « René Miquel »

Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) et Institut de Formation d'Aide-Soignant (IFAS)  
1 rue Pierre Hallali – BP 40031 – 08001 Charleville-Mézières Cedex

☎ : 03.24.55.66.90

✉ : ifsi.secretariat@ch-nord-ardennes.fr

http://www.ifsi08.fr



## **Activités concernant les missions transversales institutionnelles :**

### **- Documentation et recherche d'intérêt professionnel :**

Alimente la base de données, les ressources documentaires au service des enseignements et de la recherche : recherche documentaire et bibliographique au service des enseignements, veille documentaire, lecture d'articles pédagogiques et professionnels, textes réglementaires concernant la formation et les professions de santé, ...

### **- Participation aux instances et réunions institutionnelles et associatives**

#### **- Instances internes à l'institut :**

Participation des formateurs élus aux instances de l'institut IFSI/IFAS :

Pour l'IFSI :

- Instance Compétente pour les Orientations Générales de l'IFSI (ICOGI)
- Section compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles des Etudiants
- Section compétente pour le traitement des situations disciplinaires
- Section de la vie étudiante
- Commission d'Attribution des Crédits (CAC)

Pour l'IFAS :

- Conseil Technique (CT)
- Conseil Discipline (CD)
- Section de la vie étudiante

**Attention :** évolution des instances en attente de parution des textes

#### **- Réunions internes à l'institut IFSI/IFAS :**

Réunion d'information

Réunions et ateliers pédagogiques

Réunions de bilan avec les représentants des ESI ou EAS

Réunions de régulation avec les promotions d'apprenants ESI ou EAS

#### **- Externes à l'institut :**

Commission spécialisée du GCS des IFSI Champagne-Ardenne (GCS/IFSI CA)

Jury final : DEI, DEAS, VAE/DEAS (DREETS)

Tutelle et partenaires (GHT1, ARS-GE, CR-GE, URCA)

#### **- Associations professionnelles auxquelles l'institut est adhérent :**

Participation en tant que délégués des formateurs aux réunions régionales et aux journées d'études nationales :

**Du CEFIEC** (Comité d'Entente des Formations Infirmières et Cadres)

**Du GERACFAS** (Groupe d'Etude de Recherche et d'Action pour la Formation des Aides-Soignants).

### **- Autres missions :**

- Référent handicap : **cf Annexe 6**

- Référent de la gestion des salles de travaux pratiques et simulation : **cf Annexe 7**

**Institut de Formation « René Miquel »**

Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) et Institut de Formation d'Aide-Soignant (IFAS)  
1 rue Pierre Hallali – BP 40031 – 08001 Charleville-Mézières Cedex

☎ : 03.24.55.66.90

✉ : ifsi.secretariat@ch-nord-ardennes.fr

http://www.ifsi08.fr



## COMPETENCES DU FORMATEUR

- Concevoir en équipe pédagogique, mettre en œuvre et évaluer la formation d'un groupe d'apprenants en formation initiale ou continue en soins et en santé.
- Guider et accompagner les apprenants en formation initiale ou continue en soins et en santé dans leur parcours individuel et collectif de professionnalisation en soins.
- Mettre en œuvre avec d'autres professionnels les dispositifs de sélection et d'examen aux formations en soins et en assurer le suivi.
- Initier et/ou conduire des études et travaux de recherche.

## EXPERIENCES APTITUDES QUALITES REQUISES

### ➤ EXPERIENCES REQUISES POUR POSTULER :

- Expériences de formation auprès des ESI ou EAS : encadrement des apprenants en stage, intervention en cours à l'institut auprès des ESI et/ou EAS, ...

### ➤ APTITUDES ET QUALITES REQUISES :

- Travail en équipe autour des projets institutionnels de l'IFSI et de l'IFAS (Projet pédagogique, projets de formation, projet de développement, ...)
- Gestion de sa zone d'autonomie et capacités à rendre compte
- Installation d'une relation pédagogique adaptée formateur-apprenant
- Développement d'activités pédagogiques adaptées à un public en formation professionnelle adulte et aux possibilités technologiques actuelles (appétence pour le numérique souhaitée)
- Inscription dans une démarche prospective et d'actualisation de connaissances
- Conduite de projets visant l'amélioration continue de la qualité de la formation
- Innovation dans sa pratique pédagogique et de formation
- Initiation et/ou conduite, contribution à des projets d'étude ou de recherche.

## EVOLUTION DU POSTE ET DE SON ENVIRONNEMENT

- Engagement de 5 ans minimum à l'institut de formation (IFSI et IFAS)
- Nécessité absolue de s'approprier des compétences en pédagogie : formation d'adultes, courants pédagogiques, méthodes et moyens pédagogiques innovants et variés, l'évaluation des compétences, enseignements numériques (e-learning, classe inversée, serious games, ...), simulation en santé, ....

### Institut de Formation « René Miquel »

Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) et Institut de Formation d'Aide-Soignant (IFAS)  
1 rue Pierre Hallali – BP 40031 – 08001 Charleville-Mézières Cedex

☎ : 03.24.55.66.90

✉ : ifsi.secretariat@ch-nord-ardennes.fr

http://www.ifsio8.fr



# ANNEXES

## DEFINITIONS ET ACTIVITES CONCERNANT LES MISSIONS DE :

1. Référent de compétence (IFSI) ou bloc de compétences (IFAS)
2. Pilote d'unité d'enseignement (IFSI) ou pilote de module (IFAS)
3. Référent de semestre et de promotion (IFSI) ou référent de promotion (IFAS)
4. Référent de stage
5. Référent de suivi pédagogique
6. Référent des salles de travaux pratiques
7. Référent handicap

**Institut de Formation « René Miquel »**

Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) et Institut de Formation d'Aide-Soignant (IFAS)  
1 rue Pierre Hallali – BP 40031 – 08001 Charleville-Mézières Cedex

☎ : 03.24.55.66.90

✉ : ifsi.secretariat@ch-nord-ardennes.fr

<http://www.ifsio8.fr>

## ANNEXE 1 - REFERENT DE COMPETENCE (IFSI) ou REFERENT DE BLOC DE COMPETENCES (IFAS)

### **DEFINITION :**

Chaque compétence de chacun des 2 référentiels de formation (formation infirmière et formation aide-soignante), est sous la responsabilité d'un référent, personne ressource possédant une vision globale de la compétence de ses critères et indicateurs ainsi que les Unités d'Enseignement UE (IFSI) ou modules (IFAS) contribuant à l'intégration des compétences ou blocs de compétences pour lesquels il propose des situations emblématiques.

Il les transmet au coordinateur pédagogique pour validation.

Le référent de compétence agit en tant que leader et travaille en étroite collaboration avec :

- **En IFSI :** les pilotes d'UE constitutives de la compétence. L'UI de chaque semestre est conduite par le(les) référent(s) de compétences et les formateurs du semestre
- **En IFAS :** les pilotes de modules constitutifs des blocs de compétence.

### **ACTIVITES SPECIFIQUES LIEES A LA MISSION :**

#### **Activités liées à la pédagogie directe :**

- **Travaux Dirigés (TD) avec évaluation continue :**

En IFSI : Conçoit et anime avec les autres formateurs du semestre, les TD autour de situations emblématiques dans le cadre de l'Unité Intégrative (UI)

En IFAS : Conçoit et anime avec les autres formateurs, les TD autour de situations emblématiques dans le cadre de des blocs de compétences

- **Présentation du semestre ou période** concerné par la compétence :  
Participe à la présentation auprès de la promotion

#### **Activités liées à la pédagogie indirecte :**

- **Conception et mise en œuvre de la formation théorique en institut :**

Travaille en étroite collaboration avec les pilotes des UE (IFSI) constitutives de la compétence ou pilotes de modules (IFAS) :

- o Construit avec le coordinateur pédagogique et les pilotes d'UE ou de module, l'articulation pédagogique du semestre ou de la période
- o Participe aux choix des méthodes et moyens pédagogiques appropriés avec le coordinateur pédagogique et les pilotes d'UE ou de modules
- o Construit et/ou réajuste avec le pilote d'UE ou de modules les séquences et fiches pédagogiques supervisées par le coordinateur pédagogique
- o S'assure avec le pilote d'UE ou de modules de la pertinence du cours de l'intervenant au regard du projet de formation et des objectifs de l'UE ou du module
- o Construit les évaluations avec le pilote d'UE ou de module
- o Assure une veille documentaire et professionnelle au regard des savoirs de la compétence
- o Constitue une base de situations emblématiques et propose des situations diversifiées en terme de typologie (contexte, problématique, population, lieu). Chaque année, renouvelle les situations proposées aux étudiants.



## **ANNEXE 2 - PILOTE D'UNITE D'ENSEIGNEMENT OU DE MODULE**

### **DEFINITION :**

Chaque UE (IFSI) ou module (IFAS) contribue à l'acquisition de compétences désignées dans le référentiel de formation propre à chaque type de formation.

Tous les formateurs d'IFSI sont pilotes d'UE et tous les formateurs d'IFAS sont pilotes de modules.

Ainsi, **les pilotes doivent travailler en étroite collaboration avec le référent de compétence concerné.** Pour l'IFSI, travaille en concertation avec l'URCA pour les UE en co-responsabilité.

Ce pilote est une personne ressource connaissant le déroulement de la maquette de l'UE ou du module, inscrite dans le projet de formation, validé par l'institut qui comprend :

- les éléments de contenus à développer
- les intervenants à contacter
- les méthodes et moyens pédagogiques proposés (CM, TD et TP), présentiel ou à distance
- les modalités d'évaluation.

### **ACTIVITES SPECIFIQUES LIEES A LA MISSION :**

#### **Activités liées à la pédagogie directe :**

- **Cours Magistraux (en présentiel CM ou à distance CMD)**  
Réalise des cours auprès d'une promotion d'apprenants
- **Travaux Dirigés (en présentiel TD ou à distance TDD)**  
Anime des TD auprès des ESI ou EAS (études de situations, en simulation, autres ...)
- **Travaux dirigés avec évaluation continue (TD EVAL)**  
Anime des TD réalisés en continuité donnant lieu à une évaluation continue (notamment dans le cadre des Unités Intégratives (IFSI) ou des bloc de compétences (IFAS))
- **Evaluation des unités d'enseignements et modules (EVAL)**  
Elabore des évaluations sous des formes variées (épreuve écrite, simulation, restitutions orales de travaux des apprenants, ..... ) en étroite concertation avec le référent de semestre et les autres pilotes d'UE ou de modules.

#### **Activités liées à la pédagogie indirecte :**

- **Conception et mise en œuvre de la formation théorique en institut :**
  - o Conçoit avec le coordinateur pédagogique, le(s) référent(s) de compétence ou bloc de compétence, le référent de semestre ou de promotion et les pilotes d'UE du semestre ou de module, l'articulation pédagogique des semestres (S1-S3-S5 et S2-S4-S6) en IFSI ou périodes d'enseignement en formation en IFAS
  - o Choisit des méthodes et moyens pédagogiques appropriés (en présentiel, à distance, en simulation, etc...) en concertation avec le référent de compétence
  - o Respecte l'échéancier quant à la construction de l'évaluation
  - o Conçoit avec le référent de compétence, l'évaluation de l'UE ou du module soumise pour validation au coordinateur pédagogique

**Institut de Formation « René Miquel »**

Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) et Institut de Formation d'Aide-Soignant (IFAS)  
1 rue Pierre Hallali – BP 40031 – 08001 Charleville-Mézières Cedex

☎ : 03.24.55.66.90

✉ : ifsi.secretariat@ch-nord-ardennes.fr

http://www.ifsio8.fr





- **Pour les cours magistraux (CM ou CMD) réalisés par les intervenants extérieurs (présentiel, distanciel en visio, e-learning avec dépôt de vidéo, capsules) :**
  - o Recherche des intervenants extérieurs et négocie leur méthode d'intervention
  - o Programme les cours et les inscrit sur le planning via Winhebdo
  - o Confirme par courrier (planning des cours, courrier d'accompagnement), remis au secrétariat pour envoi de la convention après validation de la Directrice.
  - o Accueille l'intervenant en fonction de la méthode choisie. A distance, prévoit la mise en place de la visioconférence. En e-learning, poste sur la plateforme pédagogique.
  - o Classe le contenu du cours dans le classement « T4 » et met en ligne s'il y a lieu sur la plateforme pédagogique concernée : pour l'IFSI via le Moodle/URCA pour l'IFAS via la plateforme ifsi08.
  
- **Pour les cours magistraux (CM ou CMD) réalisés par les formateurs (présentiel, distanciel en visio, e-learning avec dépôt de vidéo, capsules) :**
  - o Construit le contenu et/ou réajuste à partir de l'existant et se l'approprié
  - o Classe le contenu du cours dans le classement « T4 » et met en ligne s'il y a lieu sur la plateforme pédagogique concernée : pour l'IFSI via le Moodle/URCA pour l'IFAS via la plateforme ifsi08.
  
- **Pour les Travaux Dirigés (TD) :**
  - o Construit et/ou réajuste les séquences et fiches pédagogiques
  - o Prépare les documents et commande de matériel si nécessaire
  - o Classe le contenu du cours dans le classement « T4 »
  
- **Corrections des unités d'enseignement et modules :**
  - o Corrige les épreuves (copies, travaux écrits individuels ou de groupe) avec la participation d'autres formateurs (cf répartition des évaluations T4N3-1-4)
  
- **Formalisation écrite de bilan de l'UE ou du module en fin de séquence :**
  - o Collecte auprès des formateurs et intervenants extérieurs ayant menés les interventions auprès des ESI ou EAS
  - o Cible les réajustements éventuels à apporter en concertation avec l'équipe de formateur.

**Institut de Formation « René Miquel »**

Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) et Institut de Formation d'Aide-Soignant (IFAS)  
1 rue Pierre Hallali – BP 40031 – 08001 Charleville-Mézières Cedex

☎ : 03.24.55.66.90

✉ : ifsi.secretariat@ch-nord-ardennes.fr

http://www.ifsio8.fr



## ANNEXE 3 - REFERENT DE SEMESTRE ET DE PROMOTION (IFSI) ou REFERENT DE PROMOTION (IFAS)

### **DEFINITION :**

**Le référent de semestre** est une personne ressource possédant une vision globale de l'ensemble du semestre et de ses composantes, UE, UI, Compétence(s) ou modules.

Il travaille en étroite collaboration avec le(s) référents de compétence et veille à transmettre tout dysfonctionnement (absence d'intervenants, difficultés matérielles, ...).

**Les référents de promotion** sont des interlocuteurs directs de la promotion pour l'année en cours. Ils sont référents pour la promotion des ESI ou EAS et recueillent leurs besoins, problématiques. Ils favorisent l'émergence de projets de promotion.

**Pour l'IFSI :** Les 2 référents de semestre de l'année en cours sont référents de la promotion.

**Pour l'IFAS :** Deux formateurs sont référents d'une promotion, l'une entrant en janvier et l'autre en septembre.

### **ACTIVITES SPECIFIQUES LIEES A LA MISSION :**

#### **Activités liées a la pédagogie directe :**

##### **Référent de semestre :**

- Présente aux ESI ou EAS en début de semestre et en collaboration avec le(s) référent(s) de compétence(s) et le coordinateur pédagogique de l'organisation pédagogique du semestre.
- Veille au fonctionnement, au respect des missions des ESI/EAS responsables de salle
- Vérifie sur Winhebdfo la complétude des plannings à destination des ESI ou EAS
- Transmet au référent (numérique et/ou du site ifsi08) les plannings (anticipation de 15 jours) et en informe le coordinateur pédagogique

##### **Référents de promotion :**

- Accompagnent les projets de promotion : accueil rentrée, journée d'intégration, autres...
- Réalisent si besoin des informations d'ordre général
- Rencontrent le groupe d'ESI ou EAS dont la dynamique dysfonctionne (au regard des règles de fonctionnement définies initialement par le groupe)
- Respectent l'échéancier et distribuent auprès des représentants des ESI ou EAS, l'outil d'évaluation de la formation théorique
- Participent aux réunions de bilan et de régulation en présence des représentants des ESI ou EAS, de la Directrice et du coordinateur pédagogique

#### **Activités liées a la pédagogie indirecte :**

- Participe à la construction et à l'articulation pédagogique des enseignements des semestres (S1-S3-S5 / S2-S4-S6) ou périodes (IFAS) avec la coordinatrice pédagogique, le(s) référent(s) de compétence, et les pilotes d'UE ou de modules
- Recueille des informations auprès des formateurs concernant le suivi de la dynamique d'une promotion
- Elabore un rapport écrit d'événements indésirables, s'il y a lieu, et des moyens mis en œuvre, classés dans T1N10.3.2, transmet au coordinateur pédagogique et à la directrice

**Institut de Formation « René Miquel »**

Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) et Institut de Formation d'Aide-Soignant (IFAS)  
1 rue Pierre Hallali – BP 40031 – 08001 Charleville-Mézières Cedex

☎ : 03.24.55.66.90

✉ : ifsi.secretariat@ch-nord-ardennes.fr

http://www.ifsio8.fr



## **ANNEXE 4 - REFERENT DE STAGE**

### **DEFINITION :**

Cette mission est assurée par tous les formateurs de l'IFSI et de l'IFAS.

Elle est centrée sur les lieux de stage et vise à permettre une formation clinique de qualité pour les étudiants et élèves et la validation de leur stage. La mobilisation des éléments des compétences requises dans des situations professionnelles analysées (mobilisation d'APP, démarches cliniques et réalisation d'activités et actes de soins) sera particulièrement repérée.

Cette mission s'ancre dans la politique d'encadrement en stage des établissements d'accueil.

A chaque formateur de l'IFSI et de l'IFAS est attribué un nombre de terrains de stage pour lesquels il participe à l'encadrement des apprenants. Chaque formateur est référent d'une douzaine de terrains de stage dont il assure la coordination avec l'établissement d'accueil dans le cadre du partenariat instauré entre l'institut de formation IFSI/IFAS et l'établissement accueillant les apprenants en stage.

Le formateur référent de stage participe à l'organisation générale et au cadrage de l'encadrement dans l'unité ou la structure. Il est en lien avec les Maîtres de stage et les Tuteurs des terrains attribués. Dans un objectif d'accompagnement pédagogique de l'équipe de soins, il se déplace sur le lieu de stage, à son initiative ou à la demande de l'étudiant ou celle du tuteur de stage. Il accompagne les équipes dans l'utilisation du référentiel de compétences et des outils de suivi de la formation.

Le formateur référent de stage contribue à la formation clinique de l'étudiant et régule les difficultés éventuelles. Il accompagne les ESI et EAS sur lieu du stage.

### **Fréquence des visites en présentiel :**

4 visites minimum à répartir sur l'ensemble de l'année civile à raison de 2 visites par semestre.

Si besoin, des visites complémentaires peuvent être ajoutées par le formateur ou exprimées par le tuteur ou maître de stage.

Ces visites visent à permettre d'instaurer un travail et un suivi régulier, de favoriser une bonne relation de partenariat et des échanges constructifs.

### **ACTIVITES SPECIFIQUES LIEES A LA MISSION :**

#### **Activités liées à la pédagogie directe :**

Pour chaque terrain de stage, le référent organise une visite de stage programmée, si possible en concertation avec le maître de stage, les tuteurs et les professionnels de proximité :

- Rencontre les apprenants pour s'assurer des conditions et des ressources favorables à l'apprentissage et prend connaissance des modalités de tutorat, du vécu de chaque apprenant, des situations de soins confiées et de l'organisation pédagogique et logistique du stage

**Institut de Formation « René Miquel »**

Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) et Institut de Formation d'Aide-Soignant (IFAS)  
1 rue Pierre Hallali – BP 40031 – 08001 Charleville-Mézières Cedex

☎ : 03.24.55.66.90

✉ : ifsi.secretariat@ch-nord-ardennes.fr

http://www.ifsio8.fr



- Participe ponctuellement à des temps d'encadrement avec les tuteurs et professionnels de proximité à l'encadrement des apprenants dans l'acquisition des compétences (autour de situations de soins, de démarches cliniques, d'activités réflexives et analyses de pratiques APP) en fonction des besoins identifiés et des demandes
- Est à l'écoute des besoins et des difficultés des apprenants et les transmet au formateur référent du suivi pédagogique de l'apprenant.

### **Activités liées a la pédagogie indirecte :**

Le formateur référent du stage accompagne les équipes de soins à l'encadrement des ESI et EAS sur son lot de stage attribué dont il est responsable et dont il a une bonne connaissance.

Il prend connaissance des enquêtes de satisfaction post-stage des apprenants pour travailler avec les équipes sur les points à améliorer.

Il veille à l'appropriation, par les encadrants de stage, des référentiels de compétences de la formation infirmière et de la formation aide-soignante (explicitation et compréhension).

Il participe, avec les encadrants de stage, à la formalisation et/ou l'ajustement des livrets d'accueil et de ressources propres à chaque unité de soins :

- Demande les mises à jour des coordonnées et renseignements utiles pour l'étudiant
- Aide à cibler les situations prévalentes et apprenantes en lien avec les compétences à développer pour les étudiants)
- Explicite l'utilisation des outils de suivi de formation (e-portfolio, carnet de stage, ...)
- Aide à la régulation des difficultés éventuelles d'ordre organisationnel ou en lien avec l'apprenant sur les lieux de stage
- Trace le suivi pour chaque visite de stage
- Alerte à la coordinatrice des stages et la Directrice de l'institut de formation en cas de dysfonctionnement ou problème à régler concernant la qualité de l'encadrement

#### **Institut de Formation « René Miquel »**

Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) et Institut de Formation d'Aide-Soignant (IFAS)  
1 rue Pierre Hallali – BP 40031 – 08001 Charleville-Mézières Cedex

☎ : 03.24.55.66.90

✉ : ifsi.secretariat@ch-nord-ardennes.fr

http://www.ifsio8.fr



## **ANNEXE 5 - REFERENT DE SUIVI PEDAGOGIQUE**

### **DEFINITION :**

Cette mission est assurée par tous les formateurs.

Chaque apprenant bénéficie d'un suivi pédagogique individualisé pour la durée de sa formation, réalisé par un même formateur.

Chaque formateur est responsable de l'accompagnement des étudiants qui lui sont confiés.

Il repère les acquisitions des apprenants, sa progression et ses éventuelles difficultés. Il propose des activités pour les lever dans le cadre du Temps Personnel Guidé (TPG) et signale à la Directrice et au coordinateur pédagogique toute situation d'étudiant nécessitant un éclairage ou des mesures à mettre en place.

### **ACTIVITES SPECIFIQUES LIEES A LA MISSION :**

#### **Activités liées a la pédagogie directe :**

Suivi de la formation clinique et théorique de l'apprenant en présence de l'apprenant :

- Programme les rencontres individuelles avec l'ESI ou EAS et plus à la demande de l'apprenant ou du formateur
- Evalue sa progression dans les apprentissages en théorie et en stage : analyse des résultats des évaluations des UE, synthèse et bilan individuel des acquisitions des compétences en stage, mobilisation d'analyses de pratiques professionnelles
- Identifie de ses difficultés et met en place des activités complémentaires dans le cadre des temps personnels guidés (TPG)
- Formalise d'un contrat pédagogique en cas de difficultés récurrentes
- Se déplace sur les lieux de stage à la demande de l'apprenant ou du tuteur, pour réaliser un suivi de l'ESI ou l'EAS en cas de difficulté ou dans le cadre du contrat pédagogique

#### **Activités liées a la pédagogie indirecte :**

Gestion et suivi des dossiers papier et numérique des apprenants dont il est responsable :

- Gère des copies d'examens et valide les notes
- Gère les absences des ESI ou EAS
- Rédige l'appréciation de fin d'année de l'ESI ou EAS
- Elabore et imprime les fiches de semestre et de passage d'année (IFSI), les fiches de modules (IFAS)
- Prépare des dossiers pour le jury DEI ou DEAS :
  - o DEI : Fiche récapitulative des notes et appréciation du Semestre 6, supplément au diplôme, dossier complet pour les cas étudiés en jury
  - o DEAS : Fiches de notes pour toutes les compétences, dossier complet pour les cas étudiés en jury
- Pour l'IFSI : Prépare et présente éventuellement la situation d'ESI à la CAC (synthèse des acquisitions en théorie et en stage au regard de son parcours de formation et proposition d'attribution ou non des ECTS).

*A voir en complément le doc « Suivi pédagogique » (T4 N3.1.6.1)*

**Institut de Formation « René Miquel »**

Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFI) et Institut de Formation d'Aide-Soignant (IFAS)  
1 rue Pierre Hallali – BP 40031 – 08001 Charleville-Mézières Cedex

☎ : 03.24.55.66.90

✉ : ifsi.secretariat@ch-nord-ardennes.fr

http://www.ifi08.fr



## ANNEXE 6 - REFERENT DES SALLES DE TRAVAUX PRATIQUES ET DE SIMULATION

### DEFINITION :

Cette mission est assurée par 2 formateurs minimum.

Ces référents assurent la gestion du matériel et veillent à la bonne tenue des 4 salles de Travaux Pratiques (TP) ainsi que les 2 salles de stockage du matériel :

- Bâtiment 1 : salle « Hawaï », salle « Marquises » et salle de rangement
- Bâtiment 2 : salle « Fidji », salle « Bornéo » et salle de rangement.

La vérification du matériel en amont de la réalisation des TP, reste de la responsabilité des formateurs pilotes d'UE ou de modules.

### **ACTIVITES SPECIFIQUES LIEES A LA MISSION :**

- **Inventaire du matériel :**  
Réalisent l'inventaire du matériel existant et des consommables (linge, produits pharmaceutiques, ...)  
Vérifient le fonctionnement du matériel  
Rédigent un compte rendu écrit et proposent de pistes d'amélioration
- **Maintenance et réparation du matériel :**  
Réalisent des « tickets » de demande de réparations  
Assurent le suivi des demandes et la traçabilité (tableau de bord « suivi des événements indésirables »)
- **Réapprovisionnement de ces salles en consommables :**  
Anticipent les commandes de linge et produits pharmaceutiques au regard des TP programmés à raison de 2 fois par an septembre et janvier, en concertation avec les pilotes d'UE ou de modules  
Réceptionnent et contrôlent les commandes  
Rangent le matériel et linge aux endroits appropriés
- **Renouvellement ou achats de matériel :**  
Proposent des renouvellement ou acquisition de matériel en concertation avec les formateurs, transmettent à la Directrice pour validation dans le cadre du budget d'investissement (commandes gérées ensuite par le secrétariat)
- **Procédures :**  
Etablissent et actualisent des procédures concernant : les modes de commandes auprès de la pharmacie, le magasin et la logistique du CHInA, l'EFS, la blanchisserie inter-hospitalière

### **Fiche à faire évoluer au regard de l'activité mise en place**

Institut de Formation « René Miquel »

Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) et Institut de Formation d'Aide-Soignant (IFAS)  
1 rue Pierre Hallali – BP 40031 – 08001 Charleville-Mézières Cedex

☎ : 03.24.55.66.90

✉ : ifsi.secretariat@ch-nord-ardennes.fr

http://www.ifsio8.fr



## **ANNEXE 7 - REFERENT HANDICAP**

### **DEFINITION :**

Cette mission est assurée par 1 formateur.

Le référent handicap est une personne ressource au sein de l'institut, chargée d'accompagner et d'aider ses collègues formateurs ainsi que les apprenants en situation de handicap tout en facilitant la circulation de l'information sur ce sujet.

Il mobilise les expertises, outils et réseaux nécessaires dans le cadre de ses missions :

- S'informe sur le handicap et sensibilise ou oriente les publics
- Accueille, accompagne les personnes en situation de handicap
- Propose, le cas échéant, des aménagements, des investissements si nécessaires

### **ACTIVITES SPECIFIQUES LIEES A LA MISSION :**

- Identifie et trace avec les formateurs référents de suivi pédagogique, les besoins de l'apprenant concerné
- Relais la demande auprès des réseaux compétents (MDPH, référent URCA, .....)
- Réfléchit avec l'équipe pédagogique sur les aménagements nécessaires et possibles (matériel, modalités de formation/évaluation...) pour mettre en place un Plan d'Accompagnement de l'élève handicapé
- Transmet auprès de la Région les données annuelles sur le handicap via la Direction de l'institut
- Participe à des modules de professionnalisation mis en place et animés par l'Association de Gestion des Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Handicapés (AGEFIPH) via le Conseil Régional Grand Est
- S'inscrit dans le cadre d'un réseau régional de référent handicap

**Fiche à faire évoluer au regard de l'activité mise en place**

**Institut de Formation « René Miquel »**

Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFI) et Institut de Formation d'Aide-Soignant (IFAS)  
1 rue Pierre Hallali – BP 40031 – 08001 Charleville-Mézières Cedex

☎ : 03.24.55.66.90

✉ : ifsi.secretariat@ch-nord-ardennes.fr

http://www.ifsi08.fr